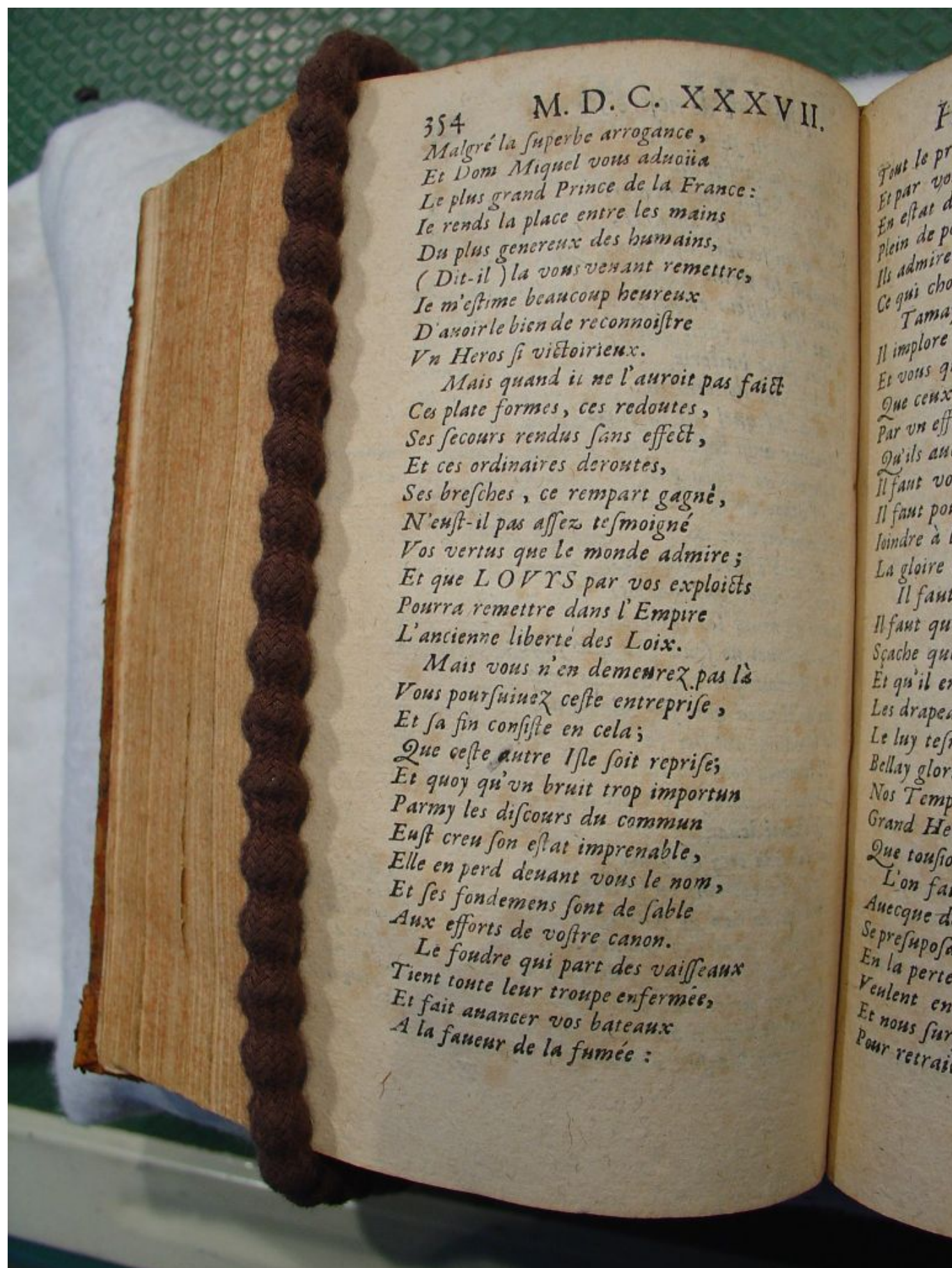
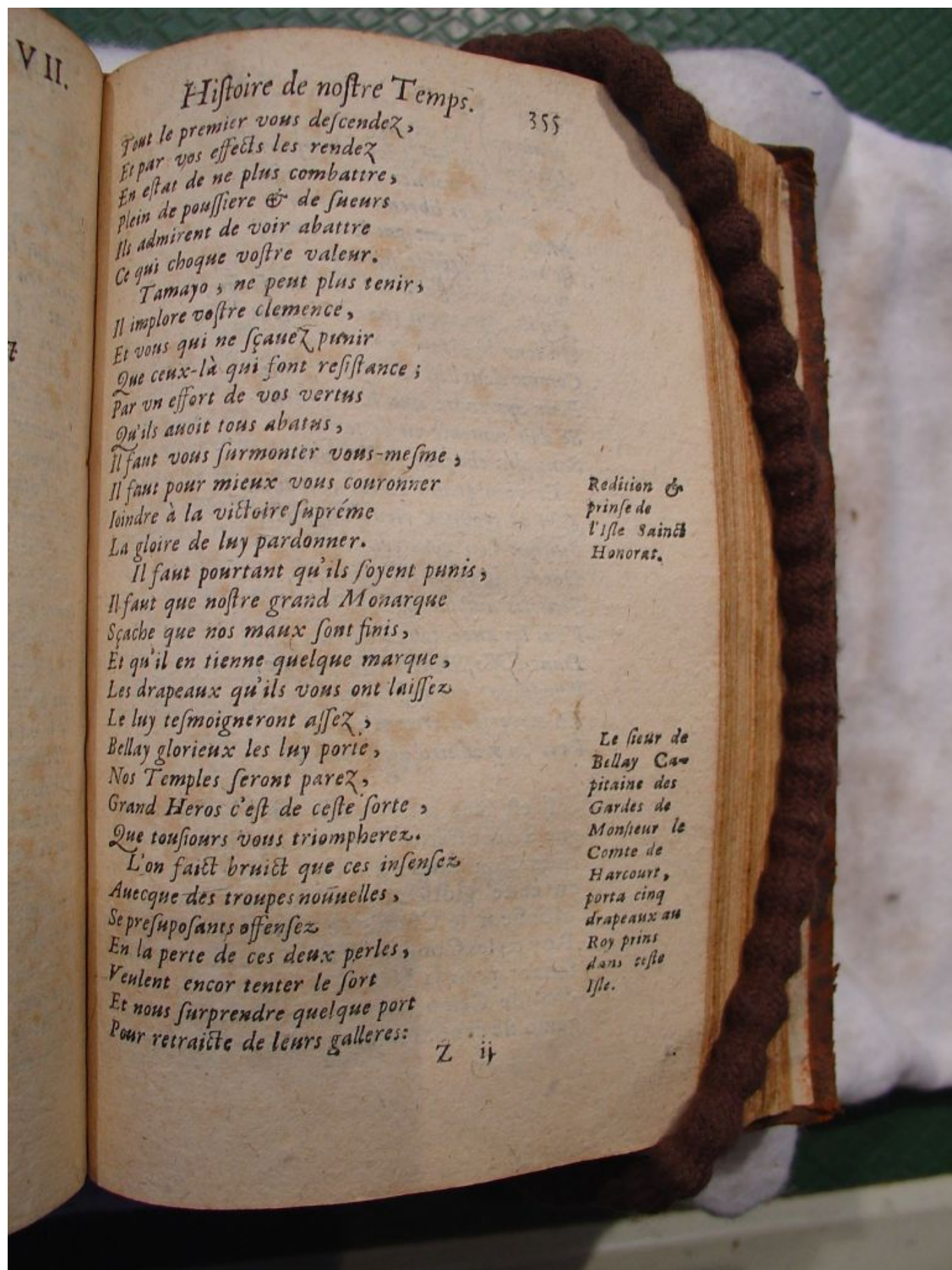


1637_354.jpg



1637_355.jpg



Histoire de nostre Temps.

355

Tout le premier vous descendez,
Et par vos effects les rendez
En estat de ne plus combattre,
Plein de poussiere & de sueurs
Ils admirent de voir abatre
Ce qui choque vostre valeur.

Tamayo, ne peut plus tenir,
Il implore vostre clemence,
Et vous qui ne scauez punir
Que ceux-là qui font resistance;
Par un effort de vos vertus
Qu'ils auoit tous abatus,
Il faut vous surmonter vous-mesme,
Il faut pour mieux vous couronner
Joindre à la victoire supreme
La gloire de luy pardonner.

Il faut pourtant qu'ils soyent punis,
Il faut que nostre grand Monarque
Sçache que nos maux sont finis,
Et qu'il en tienne quelque marque,
Les drapeaux qu'ils vous ont laissez
Le luy tesmoigneront assez,
Bellay glorieux les luy porte,
Nos Temples seront parez,
Grand Heros c'est de ceste sorte,
Que tousiours vous triompherez.

L'on fait bruiet que ces insensez
Auecque des troupes nouuelles,
Se presuposans offensez
En la perte de ces deux perles,
Veulent encor tenter le sort
Et nous surprendre quelque port
Pour retraicte de leurs galleres:

Z ii

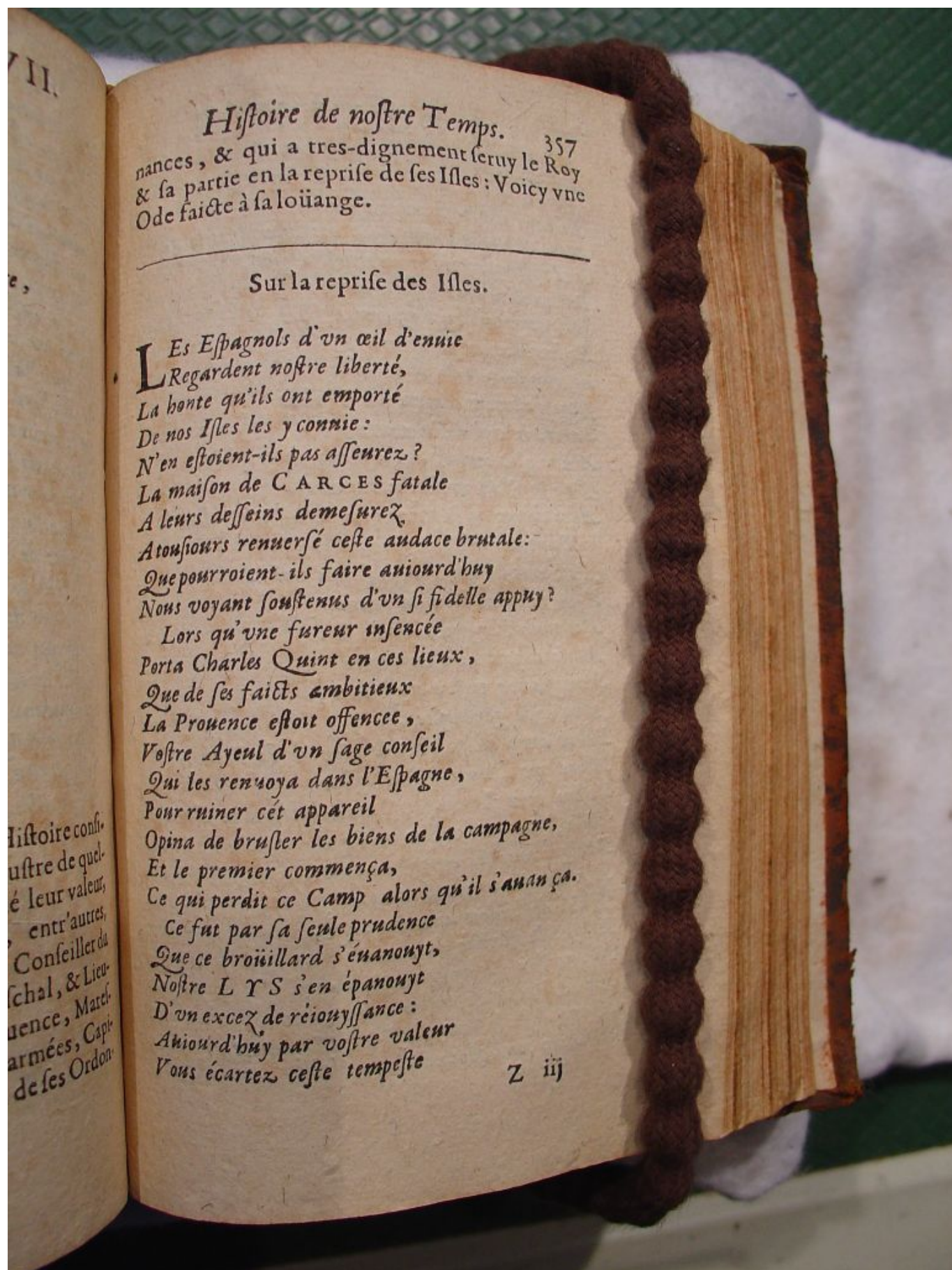
Redition &
prise de
l'Isle saint
Honorat.

Le sieur de
Bellay Cap-
itaine des
Gardes de
Monsieur le
Comte de
Harcourt,
porta cinq
drapeaux au
Roy prins
dans ceste
Isle.

1637_356.jpg



1637_357.jpg



Histoire de nostre Temps.

nances, & qui a tres-dignement seruy le Roy
& sa partie en la reprise de ses Isles: Voicy vne
Ode faicte à sa louïange.

357

Sur la reprise des Isles.

LEs Espagnols d'un œil d'ennie
Regardent nostre liberté,
La honte qu'ils ont emporté
De nos Isles les y connie:
N'en estoient-ils pas asseurez?
La maison de CARCES fatale
A leurs desseins demesurez
Atousiours renuersé ceste audace brutale:
Que pourroient-ils faire anjourd'huy
Nous voyant soustenus d'un si fidelle appuy?

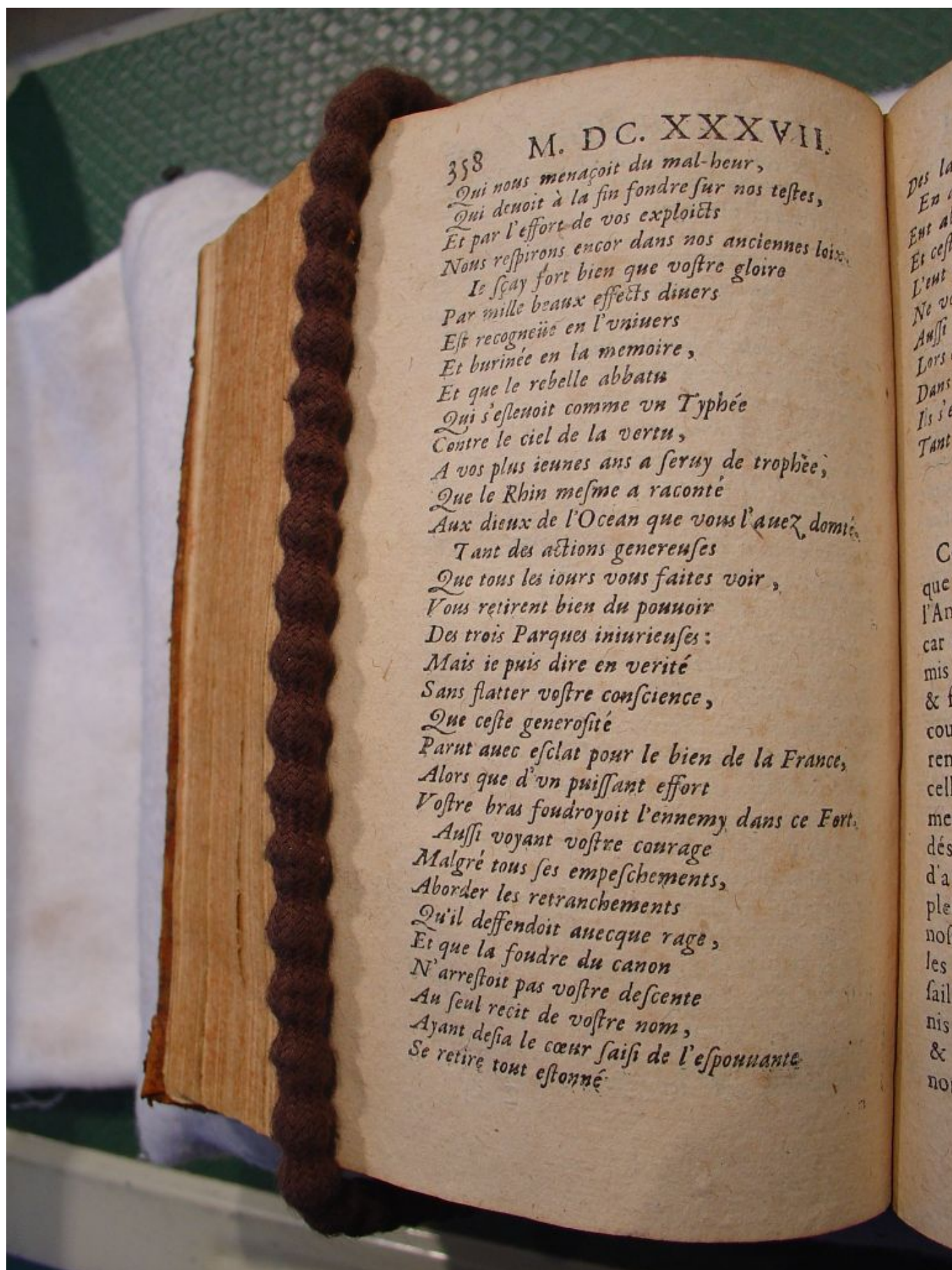
Lors qu'une fureur insencée
Porta Charles Quint en ces lieux,
Que de ses faicts ambitieux
La Prouence estoit offencée,
Vostre Ayeul d'un sage conseil
Qui les renuoya dans l'Espagne,
Pour ruiner cet appareil
Opina de bruster les biens de la campagne,
Et le premier commença,
Ce qui perdit ce Camp alors qu'il s'avança.

Ce fut par sa seule prudence
Que ce broiïillard s'épanouyt,
Nostre LRS s'en épanouyt
D'un excez de reïouissance:
Anjourd'huy par vostre valeur
Vous écartez ceste tempeste

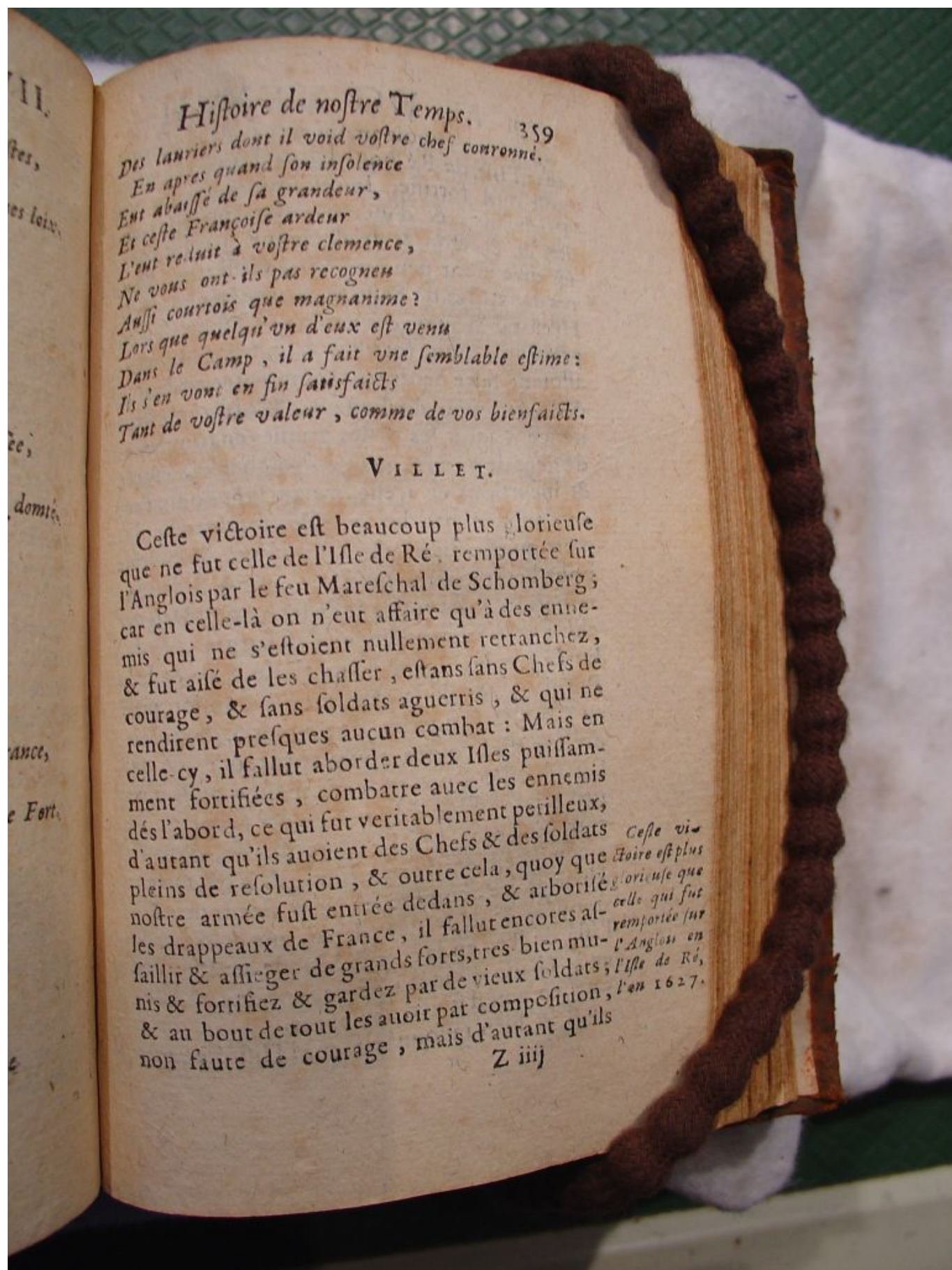
Z iij

histoire confi-
ustre de quel-
é leur valeur,
entr'autres,
Conseiller du
chal, & Lieu-
uence, Mare-
armées, Cap-
de ses Ordon-

1637_358.jpg



1637_359.jpg



1637_360.jpg

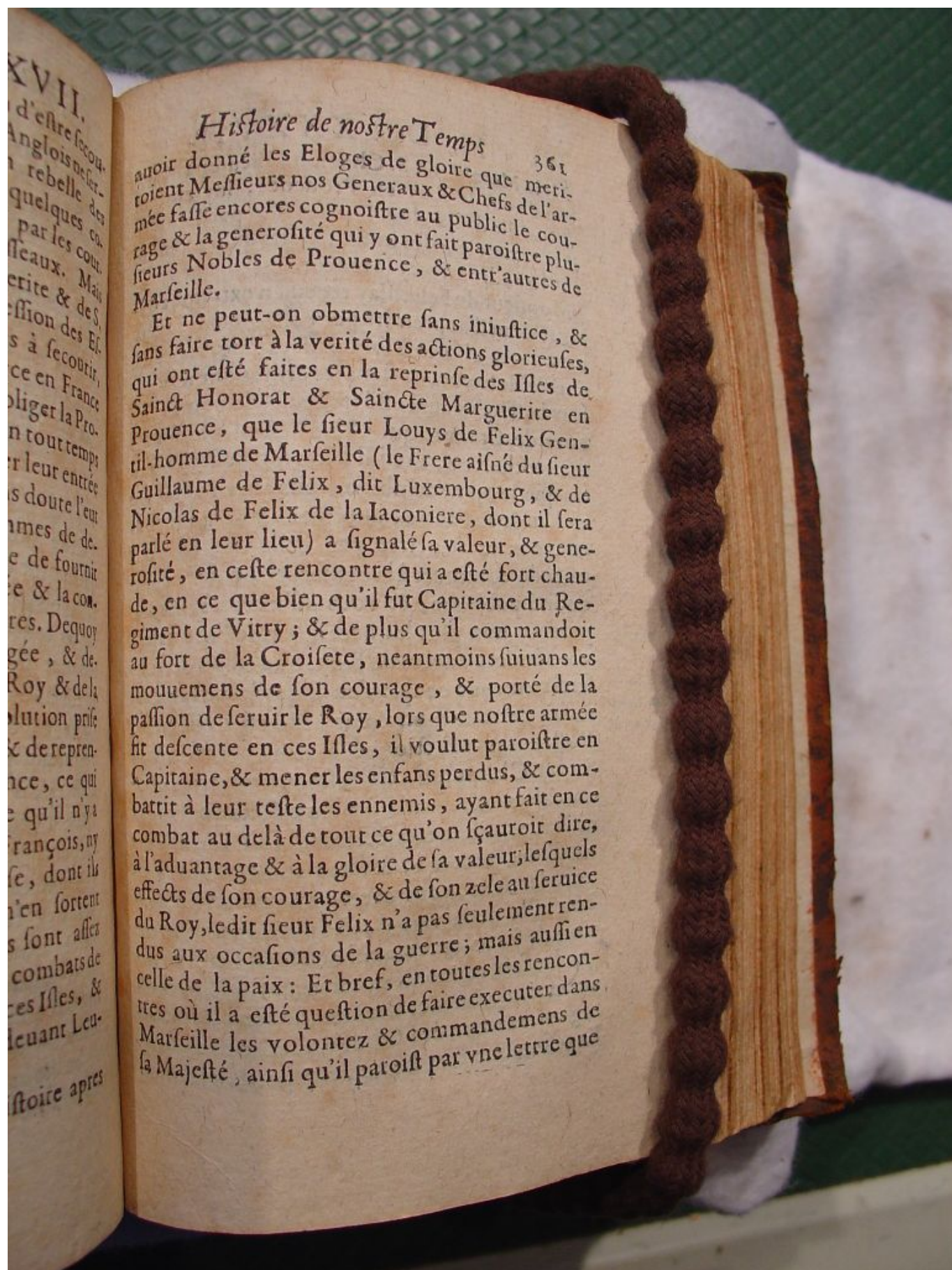


360 M. DC. XXXVII.

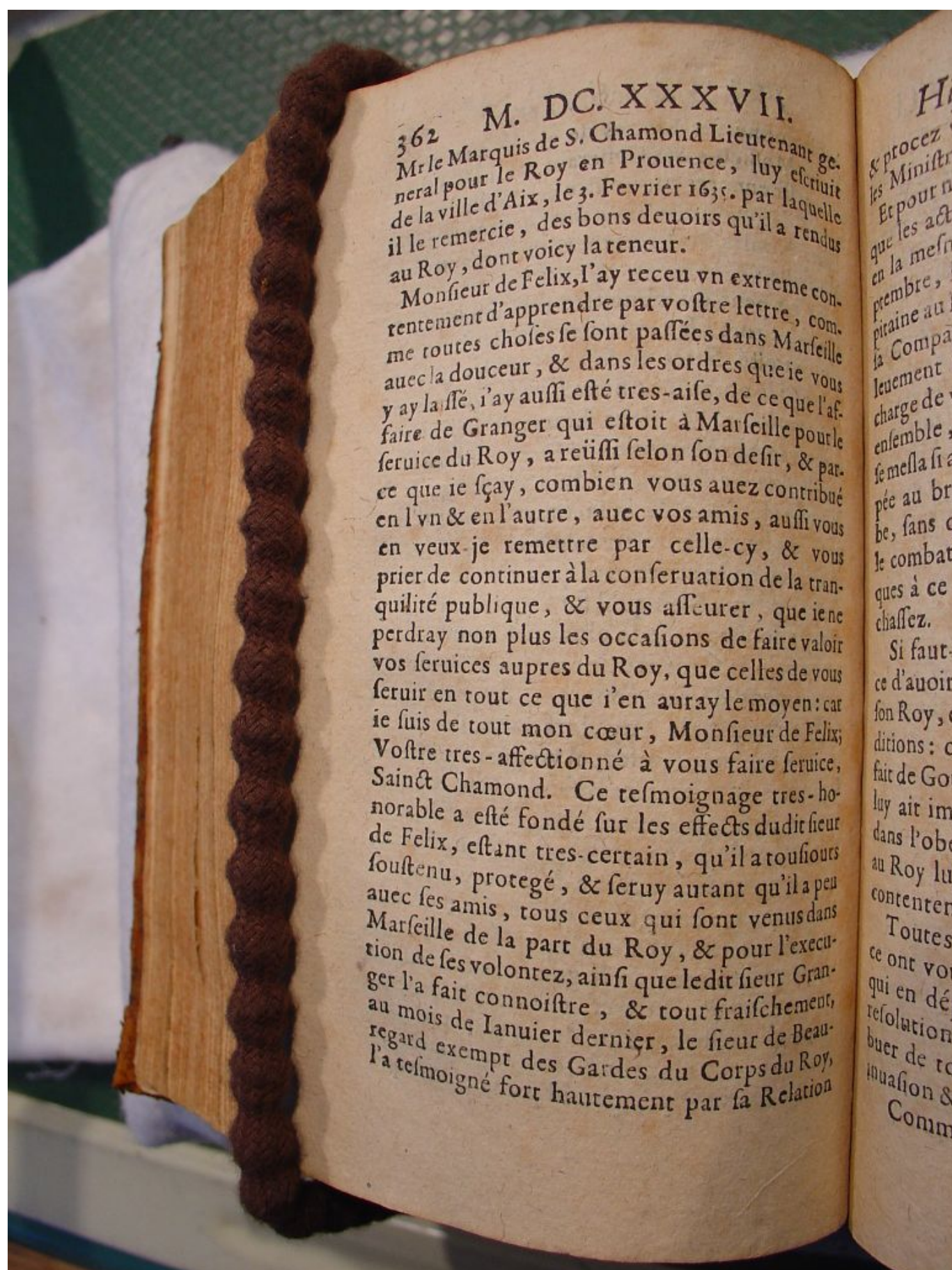
voyoient n'y auoir aucun moyen d'estre secou-
rus: l'Isle de Ré possédée par l'Anglois ne ser-
uoit qu'à fortifier la resolution rebelle des
Rochelois, & d'incommoder quelques des-
tes de Poictou & de Guyenne, par les cour-
ses qu'eussent peu faire leurs vaisseaux. Mais
ces deux Isles de Sainte Marguerite & de S.
Honorat demeurans en la possession des Es-
pagnols, ainsi fortifiez & aisées à secourir,
alloient faire perdre tout commerce en France
& Italie, voire du Leuant, & obliger la Pro-
uence d'auoir ses costes munies en tout temps
de gens de guerre, pour empescher leur entrée
& incursions en icelle, ce qui sans doute l'eut
consummée par les grandes sommes de de-
niers qu'elle alloit estre contrainte de fournir
pour l'entretienement d'une armée & la con-
seruation de ses costes & de ses havres. Dequoy
elle a esté heureusement deschargée, & de-
liurée par les forces de mer, du Roy & de la
Prouince, & de la genereuse resolution prise
au Conseil de guerre, d'attaquer & de repren-
dre ces Isles contre toute apparence, ce qui
fait aduoier à nos ennemis mesme qu'il n'y a
rien d'impossible à la valeur des François, ny
entreprise tant difficile & perilleuse, dont ils
n'entreprennent l'exécution, & n'en sortent
à leur gloire, comme les exemples sont assez
frequens & de fraische darte, aux combats de
l'Isle de Ré, en la reprise dont de ces Isles, &
en la chasse donnée à l'Espagnol deuant Leu-
cate, comme il se verra cy-apres.

Il est bien raisonnable que l'Histoire apres

1637_361.jpg



1637_362.jpg



362 M. DC. XXXVII.
 Mr le Marquis de S. Chamond Lieutenant ge-
 neral pour le Roy en Prouence, luy escriuit
 de la ville d'Aix, le 3. Fevrier 1637. par laquelle
 il le remercie, des bons deuoirs qu'il a rendus
 au Roy, dont voicy la teneur.
 Monsieur de Felix, l'ay receu vn extreme con-
 tentement d'apprendre par vostre lettre, com-
 me toutes choses se sont passées dans Marseille
 avec la douceur, & dans les ordres que ie vous
 y ay laissé, i'ay aussi esté tres-aïse, de ce que l'af-
 faire de Granger qui estoit à Marseille pour le
 seruice du Roy, a reüssi selon son desir, & par-
 ce que ie sçay, combien vous avez contribué
 en l'un & en l'autre, avec vos amis, aussi vous
 en veux-je remettre par celle-cy, & vous
 prier de continuer à la conseruation de la tran-
 quilité publique, & vous assurer, que ie ne
 perdray non plus les occasions de faire valoir
 vos seruices aupres du Roy, que celles de vous
 seruir en tout ce que i'en auray le moyen: car
 ie suis de tout mon cœur, Monsieur de Felix;
 Vostre tres-affectionné à vous faire seruice,
 Saint Chamond. Ce tesmoignage tres-ho-
 norable a esté fondé sur les effects dudit sieur
 de Felix, estant tres-certain, qu'il a tousiours
 soustenu, protégé, & seruy autant qu'il a peu
 avec ses amis, tous ceux qui sont venus dans
 Marseille de la part du Roy, & pour l'execu-
 tion de ses volontez, ainsi que ledit sieur Gran-
 ger l'a fait connoistre, & tout fraischement,
 au mois de Ianuier dernier, le sieur de Beau-
 regard exempt des Gardes du Corps du Roy,
 l'a tesmoigné fort hautement par sa Relation

H
 & procez v
 les Ministre
 Et pour n
 que les acti
 en la mesm
 prembre, l
 pitaine au f
 la Compagn
 leuement
 charge de v
 ensemble,
 se mella si a
 pée au br
 be, sans q
 le combat
 ques à ce
 chassez.
 Si faut-
 ce d'auoir
 son Roy, e
 ditions: c
 fait de Gou
 luy ait im
 dans l'obe
 au Roy lu
 contenten
 Toutes
 ce ont vou
 qui en dé
 resolution
 buer de to
 inuasion &
 Comm

1637_363.jpg

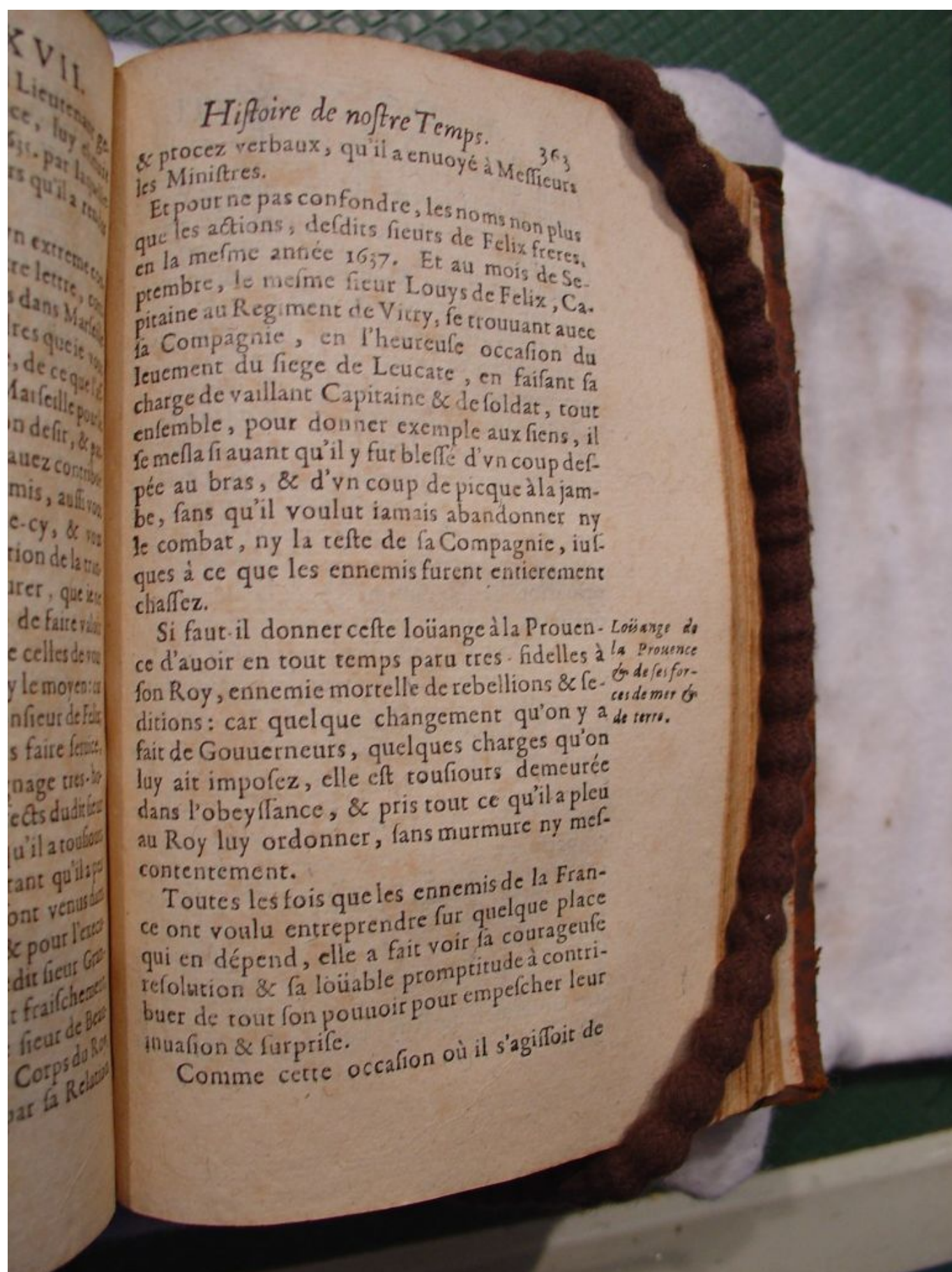


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan